

# Morale d'avare

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **58 (1920)**

Heft 16

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-215522>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1862, par L. Monnet et H. Renou



Rédaction et Administration :  
Imprimerie FACHE-VARDEL & BRON, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS  
Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, un an Fr. 8.70

ANNONCES : Canton, 20 cent.  
Suisse et Étranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au Conteur Vaudois,  
jusqu'au 31 décembre 1920 pour

4 fr. 50

en s'adressant à l'administration, Pré-  
du-Marché 9, Lausanne.

**Sommaire** du Numéro du 17 avril 1920. — Armoi-  
ries communales : Aigle. — Lo Vilhio  
DÈVESÀ : On tzan de chuda (C. Ruffieux). — A la  
pose ! J. M.). — Ce que disent les écoliers. — CHEZ  
NOUS : L'école de mon village (G. Héritier). — Guntz  
l'Inépuisable. — La veuve du paralytique. — FEUIL-  
LETON : La Fée aux miettes (Ch. Nodier) fin.



ARMOIRIES  
COMMUNALES



AIGLE. — Les splendides armoiries d'Aigle con-  
sistent en un écu divisé horizontalement en deux  
parties égales. La partie supérieure est noire et sur  
celle-ci se détache un aigle éployée jaune; la par-  
tie inférieure est jaune, sur celle-ci s'étale un aigle  
noir.

Ce sont des armes parlantes.

Aigle dépendait de la maison de Savoie qui con-  
fia à l'ancienne famille d'Aigle le soin de gouverner  
le bourg à titre de vidomes. Les nobles d'Aigle dont  
le nom figure déjà en 1179 ont donné leurs armes  
à la ville.

L'écusson d'Aigle figure, entr'autres, sur un des  
vitraux de la cathédrale de Lausanne, sur le dra-  
peau des tireurs de la Bourgeoisie d'Aigle dits les  
Mousquetaires. Disons que la dernière édition de  
l'Armorial vaudois donne une représentation par-  
faitement fautive des armes d'Aigle. L'armorial des  
bourgs et villes suisses de Gauthier met la partie  
jaune en dessus de la noire, ce qui n'est pas exact.

La commune d'Aigle possède quatre sceaux,  
dont un très beau et magnifiquement gravé date  
du seizième siècle.

La vignette que nous donnons ici est la repro-  
duction d'un sceau du dix-huitième siècle. On voit  
l'écu ovale aux armes de la ville dans un cartou-  
che orné d'une couronne ducale et entouré de la  
légende : *Sigillum Burgensiae Aquileae* (Sceau de la  
bourgeoisie d'Aigle).

Tel père, tel fils. — Un négociant se plaint à un  
ami du peu de progrès de son fils au collège.

— Mon cher, dit-il, ce gamin-là ne sera jamais bon  
à rien.

— Qu'est-ce que ça peut vous faire ? Il vous suc-  
cèdera !

Profond. — Le jeune Casimir interroge son res-  
pectable auteur :

— Dis-moi, papa ?... Qu'est-ce que c'est donc qu'un  
journal bien pensant ?

— Mon fils, c'est celui qui pense exactement comme  
la personne qui le lit !

Morale d'avare. — Un avare reprochait à son neveu  
d'être toujours court d'argent :

— Mais, mon oncle, vous ne me donnez pas de quoi  
vivre.

— Raison de plus. C'est surtout quand on n'a pas  
de quoi vivre qu'il faut savoir faire des économies.



ON TZAN DE CHUDA

(Patois gruyérien.)



N nonantè-nâ, no j-an j-ou la granta rèyu-  
va de chudâ dè Friboa, Vô, Dzenèva, Nouz-  
tathi è to lo trayin; vo chédè kè n'in d'avi  
on machakro; vo betèrà bin intinblyo ti lè j-abitan  
dè pè Kreju, Vélâchemon, lè Grandzè-d'Erlin, Che-  
nède, Montèku, Tatrò, Gratâvatze, Karignan è on  
tziron dè j-ôtrè grôchè kemounè, ke ly monteran  
rin.

N'in d'an-the brathâ è trou-pâ l'erba ! è la kava-  
leri è le koloniè ! Ly an to betâ à fu è a chan.

Le dzou dou gran défilè, on payijan chè pojà chu  
chon tzan dè pre-dè-tèra po vèrè pachâ lè chudâ.  
To d'on cou, che betè a fère di lulayè ochkurè :

— Ou mèràhlyo ! mèràhlyo ! ke bramâvè a hôtè-  
lè-vouè.

On ofihlyi, que pachâvè per inke, ly demandè chin  
ke l'avi a bramâ ou mèràhlyo.

— Mèràhlyo ! mèràhlyo ! mèràhlyo ! ke fâ onco  
plye fè le payijan po tota rèponcha.

E l'a bramâ dinchè tantè ke moncheu Rufi è la  
binda di j-inplyumâtchi dè pè lè j-Alèmagne, l'An-  
gletère, la Franthe, lè Kojakè, lè Turc, lè Grec, lè  
j-Etalyin è tota la binda l'ochan oyu. Moncheu Rufi,  
in bon Vôdoi dou tyinton dè Vô, chè tirè pri dou  
brâmèri è ly fâ :

— Ty'a-tou a tan bouèlâ per ike è kin mèràhlyou  
vèi-to per tye ? Se te vaou pâ bintou boutzi dè  
brâmâ, tè fèzo eskofyâ pè mè sordâ.

Mâ le payijan, ke n'avi pâ frè i j-yè, ly repon :

— A ! vo krédè ke n'a pâ dè tiè brâma ou mè-  
rahlyo ! Dèfuri pachâ ly è plyantâ chu chè tznâ di  
pre-dè-tèra, chède-von chin ke ly à krè !

— Di trufè, binsu, repon le colonel Rufi.

— Ebin, vo vo tronpâdè, moncheu, ly a krè di  
chudâ ke ly an tot'inmouèjelâ è tot'avutrà.

Adon moncheu Rufi infonhè chè j-èperon din  
le hlyan dè chon grijon è fo le kan in rèkathalin.  
L'è oyu dre ke lè pre-dè-tèra ou payijan iran j-ou  
bin payi. Cyprien Ruffeux.

A LA POSE !

— Ces messieurs désirent ?...

— Se faire photographe, mademoiselle.

— Bien. Ensemble ou séparément ?

— Oh ! c'est mon ami seul qui veut son portrait.  
Je ne l'ai accompagné que pour lui donner du cou-  
rage.

— Oh ! monsieur, ce n'est pas si terrible que ça.

— Hé !... hé !... Je ne sais pas que vous dire...

— Vous n'êtes pourtant pas ici dans le cabinet  
d'un dentiste ou d'un chirurgien.

— Non, c'est vrai. Vos beaux yeux et votre gra-  
cieux sourire nous rassurent complètement.

— Allons, tant mieux. Alors, si ces messieurs  
veulent bien prendre place. Je vais prévenir le pa-  
tron.

Elle sort.

— Jolie, la petite, qu'en dis-tu Fred ?

— Oui, pas mal. Mais je n'ai pas l'esprit à ça pour  
le moment.

— A quoi donc penses-tu ? Tu cherches la tête  
à faire devant l'appareil. Ah ! tu sais, mon vieux,  
ça a une grande importance. Il n'y a pas, la photo-  
graphie, c'est fidèle, c'est documentaire. Pas mèche  
de cōntester.

— Ah ! c'est bon, toi ! On dirait, ma parole, que  
tu t'amuses de mon énervement. Tu sais fort bien  
que je ne suis venu ici qu'à mon corps défendant,  
parce que ma femme et mes gosses me persécutent  
depuis plus d'un an. Je ne comprends pas pourquoi  
j'ai cédé. (Fred arpente la chambre à grands pas.)  
Oh ! je ne te le cache pas, j'ai bien envie de m'é-  
chapper. Il en est encore temps...

Une porte s'ouvre, le photographe paraît :

— Bonjour, messieurs. Lequel de vous désire  
poser ?

— C'est mon ami, monsieur. Ça se voit, du reste.

— Ça se voit !... A quoi ?... As-tu fini, Sam, avec  
tes blagues !

Le photographe, souriant :

— Votre ami est un farceur. Si ces messieurs ven-  
lent bien monter à l'atelier.

— Je te laisse, Fred, je t'attends ici. Bon courage !

— Non, viens avec moi. Vois-tu, je me sens tout  
bête.

— Diable, mon vieux, c'est pourtant pas là l'air  
de circonstance. Tu choisis vraiment mal ton mo-  
ment.

Les deux amis, suivis du photographe, montent  
à l'atelier.

— Monsieur désire-t-il un portrait en pied, à  
trois-quarts ça ne va pas mal.

— Qu'en penses-tu, Sam ?

— Mon té, je ne sais pas. Il me semble qu'un  
trois-quarts ça ne va pas mal.

— Soit, un trois-quarts, donc.

— Bien. Monsieur veut-il poser debout ou assis ?  
Devant un meuble ou non ? On peut, par exemple,  
choisir une pose qui rappelle la profession de monsieur...

— Monsieur est journaliste.

— Ah ! journaliste ! (Le photographe redouble  
de prévenance.) Oui, alors, monsieur pourrait poser  
assis, comme à sa table de travail, la plume à la  
main...

— Ou les ciseaux...

— Décidément, monsieur est farceur. Allez, c'est  
une bonne chose, surtout par le temps qui court,  
que d'avoir toujours le mot pour rire. Tenez, moi...

— Oui, eh bien, si vous voulez, je poserai assis  
à une table. Ça me donnera une contenance.

— On placera sur la table beaucoup de livres,  
de journaux, de papiers pour attester la prodigieuse  
activité de monsieur.

— Et puis tu prendras un air pensif, absorbé. Le  
front dans la main, pour répliquer à ceux qui re-  
prochent à tes articles d'être d'un esprit facile.

Le photographe a disposé la table et une chaise  
avec haut dossier aux colonnes torsées. Sur la table,  
il a placé une belle écritoire, dans laquelle est plan-  
tée une plume d'oie. Des livres de toutes grosseurs,  
comme de toute nature — il y a entr'autres un Ma-  
nuel de cuisine — et des journaux de toute opinion  
sont étalés à droite et à gauche.

— Eh bien, si monsieur veut prendre place.